

Communication promotionnelle

Rivage Infrastructure Credit ELTIF **RICE**

Fonds de dette privée
d'infrastructure accessible
aux investisseurs privés

RIVAGE
INVESTMENT

Building performance
Securing resilience



Le présent document peut être adressé à des investisseurs non-professionnels au sens de la réglementation MIF. Le produit présenté revêt par sa nature un caractère illiquide. Investir comporte des risques, notamment de perte en capital. Veuillez vous reporter à la documentation réglementaire du fonds avant de prendre toute décision d'investissement.

Le fonds finance des projets et entreprises d'infrastructures à long terme, essentiels au développement et à la résilience de l'économie réelle.

Il offre aux investisseurs une exposition à une classe d'actifs historiquement réservée aux investisseurs institutionnels, dans une logique de diversification patrimoniale.

Points clés du fonds RICE

01

Une solution d'investissement facilement accessible

- Fonds français *evergreen*¹ ouvert à la souscription à partir de 10 000 €, agréé Eltif²
- Fréquence de souscriptions/rachats bi-mensuelle (soumis au plafonnement des rachats)
- Eligibilité dans les contrats d'assurance-vie français et luxembourgeois, contrats de capitalisation, Plan d'Épargne Retraite (PER), Plan d'Épargne Actions (PEA) et PEA PME, comptes titres

02

Une stratégie d'investissement patrimoniale

- Rendement annuel moyen cible de 7 % net⁴
- Profil de risque modéré (SRI⁵ de 3 sur 7)
- Actifs financés générant des revenus réguliers
- Risque de perte en capital

03

Une exposition à des actifs réels stratégiques

- Investissements dans des prêts ou obligations liés à des infrastructures essentielles
- Soutien à la souveraineté économique européenne
- Classe d'actifs résiliente³, avec une volatilité historiquement contenue et faiblement corrélée aux marchés financiers

04

Une brique de diversification dans une allocation

- Portefeuille diversifié exposé au *mid-market*⁶ principalement européen, source d'opportunités et de création de valeur
- Génération de flux de trésorerie récurrents et contractualisés

Rivage Investment : « **Building performance, securing resilience** »

Rivage Investment est une société de gestion d'actifs indépendante, spécialisée dans la dette privée d'infrastructure *mid-market*. Fondée en 2010 et implantée à Paris, Londres et New York, elle gère 8,3 milliards d'euros⁷ pour le compte de grands investisseurs institutionnels et privés. Reconnue comme l'acteur indépendant européen de référence de la dette privée infrastructure, elle s'appuie sur une équipe de plus de 60 professionnels de l'investissement, combinant innovation et rigueur, et mobilisant des expertises reconnues et distinctives en origination, structuration et gestion des risques ESG.

1 - fonds d'investissement ouvert en continu, permettant aux investisseurs d'entrer et le cas échéant de sortir selon des modalités et limitations définies dans la documentation réglementaire, tout au long de la vie du fonds

2 - ELTIF (European Long-Term Investment Fund) : format de fonds d'investissement européen conçu pour orienter l'épargne vers des projets à long terme, tels que des infrastructures ou des entreprises non cotées, dans un cadre réglementé visant à protéger les investisseurs.

3 - appréciation fondée sur l'analyse de la société de gestion et sur des données historiques, ne préjugant pas des conditions de marché futures

4 - rendement annuel moyen cible de la part A, net de frais, avant prise en compte de la fiscalité propre de l'investisseur, sur une durée de placement recommandée de 4 ans ; estimation de performances futures à partir des données des conditions actuelles, qui ne constitue pas un indicateur exact ; ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit

5 - ISR: Indicateur Synthétique de Risque au sens du Règlement délégué (UE) 2017/653

6 - *mid-market*: désigne des entreprises de taille intermédiaire

7 - données au 31/12/2025

Des thématiques structurelles de long terme au cœur de l'économie réelle



TRANSITION ENERGETIQUE

Financer le développement des énergies renouvelables pour renforcer l'indépendance et la souveraineté énergétique européenne

- > Énergie renouvelable
- > Bornes de recharge électrique
- > Transmission et stockage d'électricité
- > Mobilité verte



SERVICES ESSENTIELS DES TERRITOIRES

Financer des équipements indispensables à la vie quotidienne et au fonctionnement des territoires

- > Hôpitaux
- > Logements sociaux
- > Maisons de santé
- > Crèches
- > Réseaux de spécialistes de la santé

Les thématiques présentées ne sont pas exhaustives, le fonds pourra investir dans d'autres secteurs.

Points d'attention

L'investissement dans un fonds de dette d'infrastructure présente des risques, notamment un risque de perte en capital, un risque de liquidité, un risque de crédit, une exposition aux évolutions réglementaires et risques souverains.



RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

Soutenir la digitalisation pour accompagner des actifs critiques nécessaires au fonctionnement de l'économie réelle et à la souveraineté numérique

- > Réseaux de fibres
- > Tours télécom
- > Data centers⁸

3 bonnes raisons d'investir dans la dette d'infrastructure

01

Les actifs se caractérisent par des barrières à l'entrée élevées et des besoins d'investissement importants, qui renforcent la solidité de leurs modèles. Historiquement peu corrélée aux cycles économiques, la dette d'infrastructure offre une couverture naturelle contre l'inflation ainsi qu'une espérance de rendement régulier. Le fonds n'est pas indexé sur l'inflation et ne bénéficie pas d'un rendement régulier garanti.

02

En Europe, le financement privé des infrastructures est estimé à 208 milliards d'euros⁹ par an.

Selon Rivage Investment, la dette d'infrastructure bénéficie d'une dynamique favorable qui contribue à soutenir et accélérer la demande de financements.

03

La dette d'infrastructure bénéficie d'un risque historiquement inférieur aux obligations d'entreprises de même notation. Elle s'appuie par ailleurs sur des engagements contractuels solides, offrant un cadre plus robuste et protecteur que les obligations traditionnelles.

8 - data centers : centres de données
9 - source: Infracore

Caractéristiques techniques

Forme juridique	Fonds professionnel spécialisé de droit français organisé sous la forme d'un fonds commun de placement, agréé ELTIF
Durée du fonds	99 ans
Société de gestion	Rivage Investment SAS
SFDR ¹⁰	Article 8
Dépositaire	BNP Paribas
Devise du fonds	EUR
Valeur nominale initiale	100 EUR
Montant minimum de souscription	10 000 EUR
Décimalisation	Cent millième
Durée de détention recommandée	4 ans
Rendement annuel moyen cible	7 % net ¹¹
Effet de levier	Cible à 35 % avec limite à 50 % (selon méthode de l'engagement ¹²)
Valorisation	Bimensuelle (quinzième et dernier jour ouvré de chaque mois)
Souscriptions/ rachats	Fréquence bimensuelle avant chaque valeur liquidative (rachats soumis à préavis de 15 jours et possibles à compter de six mois après la date de constitution)
Plafonnements des rachats	4,3 % de la somme des actifs liquides et des flux de trésorerie attendus, selon des prévisions sur douze mois établis sur une base prudente, et d'autre part, l'Actif Net. La part rachetable de l'Actif Net est estimée à environ 1,6 % par quinzaine, équivalent à environ 10 % de liquidité par trimestre, en moyenne annualisée.
Droits d'entrée et de sortie	Entrée : maximum 2% au bénéfice du distributeur. Sortie : néant
Commission de gestion (TTC)	1,8 % (parts A, E, ED)
Commission de performance (TTC)	10 % sous réserve que le taux de rendement interne annuel du fonds soit supérieur à 5 %

10 - Fonds promouvant, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, et de bonne gouvernance, au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088.

11 - rendement annuel moyen cible de la part A, net de frais, mais avant prise en compte de la fiscalité propre de l'investisseur, sur une durée de placement recommandée de 4 ans ; estimation de performances futures à partir des données des conditions actuelles, qui ne constitue pas un indicateur exact ; ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

12 - Méthode de l'engagement : méthode de mesure de l'effet de levier d'un fonds d'investissement alternatif, décrite dans le Règlement délégué (UE) 2031/2013 ; elle consiste à additionner l'ensemble des expositions du fonds après prise en compte des couvertures et des compensations autorisées, afin d'évaluer le niveau global d'engagement du fonds par rapport à son actif net.

Indicateur synthétique de risque



Types de parts disponibles

Catégorie de part	ISIN	Enveloppe	Distribution / capitalisation
A	FR0014014AW9	Assurance vie et PER	Capitalisation
ED	FR0014014AY5	Comptes titres ordinaires, PEA, PEA PME	Distribution semestrielle
E	FR00140164T5	Comptes titres ordinaires, PEA, PEA PME	Capitalisation

Liste des parts non-exhaustive ; d'autres parts sont décrites dans la documentation réglementaire du Fonds.

Principaux risques du Fonds (liste non exhaustive) :

- Risque de perte en capital : absence de garantie, perte partielle ou totale possible.
- Risque lié à la nature de l'activité : exposition aux fluctuations de marché, à l'inflation/déflation et aux risques inhérents aux instruments financiers.
- Risque lié à l'absence d'historique : Fonds récemment créé, sans historique de performance.
- Risque de gestion discrétionnaire : décisions fondées sur des analyses et informations pouvant être incomplètes ; dépendance à l'expertise de l'équipe de gestion.
- Risque d'absence de distribution : aucune garantie de revenus ou de distributions aux investisseurs.
- Risque de liquidité : rachats soumis à conditions ; actifs majoritairement illiquides, difficiles à céder ou à valoriser.
- Risque de crédit / levier des débiteurs : dépendance à la capacité de remboursement des débiteurs ; impact possible des défauts malgré les sûretés.
- Risque lié à l'investissement en créances : exposition à de la dette privée, potentiellement subordonnée, non notée et sans contrôle opérationnel.
- Risque de taux : sensibilité négative de la valeur des instruments de dette aux variations des taux d'intérêt.
- Risque lié aux infrastructures et au long terme : exposition aux risques économiques, climatiques, réglementaires, environnementaux, de construction, d'exploitation et de valorisation d'actifs non cotés.
- Risque réglementaire ELTIF : contraintes d'éligibilité et obligations correctives pouvant affecter la flexibilité et la performance du Fonds.
- Risque lié à l'effet de levier du Fonds : endettement susceptible d'amplifier les pertes et de réduire la flexibilité financière.
- Risque de marché et conjoncturel : détérioration économique ou financière des débiteurs pouvant affecter le remboursement.
- Risque de concentration : exposition accrue à un nombre limité d'actifs, de secteurs ou de zones géographiques.
- Risque lié aux co-investissements : conflits d'intérêts potentiels et contraintes liées aux investissements réalisés avec des fonds liés.
- Risque de change et de contrepartie : impact des fluctuations de change et risque de défaut des contreparties, y compris sur instruments dérivés.
- Risque de valorisation : incertitudes liées à l'évaluation d'actifs hétérogènes et non cotés.
- Risque lié au dépositaire : pertes ou retards possibles en cas de défaillance ou de limitation de responsabilité.
- Risques juridiques et réglementaires : évolutions légales, fiscales ou prudentielles susceptibles d'affecter les investissements.
- Risque de durabilité : événements ESG, notamment climatiques ou réglementaires, pouvant affecter la valeur des investissements.

Nous contacter :



Philippe Cormon

Directeur de la distribution wholesale
philippe.cormon@rivageinvestment.com
+33 6 27 41 35 30



Nicolas Lorrain

Relations investisseurs
nicolas.lorrain@rivageinvestment.com
+33 6 46 03 04 06



Patrick Raffard

Directeur des relations investisseurs
patrick.raffard@rivageinvestment.com
+33 6 15 02 50 34

**Découvrez Rivage Investment
et suivez notre actualité**



www.rivageinvestment.com



[rivage-investment](https://www.linkedin.com/company/rivage-investment)



Information importante :

À la date de publication de ce document (ci-après le « Document »), Rivage Investment SAS (ci-après la « Société de Gestion ») est une société agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP-1000042.

Le Document est une communication à caractère promotionnel préparée dans le cadre de la commercialisation en France du fonds RIVAGE CREDIT INFRASTRUCTURE ELTIF (ci-après « le Fonds » ou « RICE »). Il peut être adressé à des investisseurs non-professionnels au sens de l'annexe II de la Directive 2014/65/EU (« la réglementation MIF »). Le Fonds est géré par la Société de Gestion. Il s'agit d'un fonds d'investissement alternatif au sens de la Directive 2011/61/UE. Le Fonds peut être commercialisé dans d'autres pays de l'Union Européenne (UE) ou des pays tiers uniquement s'il satisfait aux règles de commercialisation en vigueur dans ces pays (notamment Règlement (UE) 2019/1156 pour les pays de l'UE, et/ou réglementations locales). Les parts du Fonds ne peuvent pas être souscrites par des « US Persons » telles que définies dans la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission (SEC) en vertu du « U.S. Securities Act de 1933 ».

Le Fonds est agréé par l'AMF en tant qu'ELTIF conformément au Règlement (UE) 2023/606. Il est destiné à des investissements professionnels ou non-professionnels au sens de la Réglementation MIF ayant un horizon d'investissement à long terme. Tout investisseur éventuel ne devrait y consacrer qu'un faible pourcentage de son portefeuille d'actifs global. Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés exclusivement à des fins de couverture, cette utilisation impliquant un risque de contrepartie susceptible d'affecter la valeur de l'actif en cas de défaut. Le Fonds est par ailleurs notamment exposé à des risques spécifiques liés aux investissements en infrastructures, incluant notamment des risques économiques, de concentration géographique ou sectorielle, climatiques, réglementaires et législatifs, de construction, d'exploitation et de maintenance, environnementaux et souverains, ainsi qu'aux risques propres aux zones géographiques et juridictionnelles dans lesquelles il investit.

Les informations fournies par la Société de Gestion ont été préparées avec le meilleur soin possible pour les rendre claires, exactes et non trompeuses, ceci n'excluant pas totalement le risque qu'elle contienne des erreurs ou omissions involontaires. Rivage Investment ne donne aucune garantie quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations présentées. Celles-ci peuvent être fondées sur la réalisation d'hypothèses arrêtées à une date donnée et sur des conditions de marché susceptibles d'évoluer, et ne constituent en aucun cas une promesse, notamment de rendement ou de performance. Rivage Investment ne peut être tenue responsable des conséquences liées aux opinions exprimées au-delà de ses obligations réglementaires en matière de diffusion d'information à caractère promotionnel. Les contenus inclus dans le Document ont été préparés à des fins d'information et de discussion uniquement et ne constituent en aucun cas une offre de souscription ni une recommandation d'investissement. Ils ne visent pas à présenter toutes les informations nécessaires à l'évaluation d'opportunités d'investissement. Tout investisseur potentiel intéressé par une souscription dans le Fonds doit préalablement à sa décision effectuer sa propre analyse indépendante et se faire accompagner de conseillers spécialisés le cas échéant. Rivage Investment ne fournit aucun conseil comptable, fiscal ou juridique. Cependant, vous devez être conscient que tout investissement soulève des questions fiscales, juridiques ou comptables qu'il convient d'examiner avec vos conseils spécialisés avant de décider d'investir.

Investir comporte toujours des risques. Les performances passées ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas garanties. Les estimations de performances futures reposent sur des hypothèses actuelles et ne constituent pas un indicateur fiable. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. La durée de placement recommandée est de 4 ans. Avant d'investir dans le Fonds, vous devez comprendre clairement son objectif, sa stratégie d'investissement et ses risques sous-jacents. Vous devez vous familiariser avec ses procédures de gestion, ses règles d'investissement et de fonctionnement, ses termes et conditions. Ces aspects sont décrits de manière détaillée dans la documentation réglementaire du Fonds. Si une transaction en lien avec le Fonds devait être effectuée par un investisseur postérieurement à sa prise de connaissance du Document, celui-ci ne saurait en aucun cas remplacer la documentation réglementaire du Fonds qui seule décrit toutes les modalités importantes à considérer avant d'investir. Seule cette documentation officielle peut être considérée comme fiable, et tout investisseur potentiel doit la lire avant de prendre une décision d'investissement.

La documentation juridique du Fonds est disponible a minima en langue française et dans d'autres langues, le cas échéant, en s'adressant à Rivage Investment, 5 rue Drouot 75009 Paris, +33 (0)1 70 91 25 90.

Sauf indication contraire, les informations factuelles et les chiffres proviennent de sources internes.